

Allo pneus s'intéresse -prudemment- à 1001pneus

vendredi, 05 octobre 2018

Si Allo pneus confirme s'intéresser à 1001pneus en redressement judiciaire, le leader du secteur s'empresse de démentir toute finalisation après que la note d'information de l'Autorité de la concurrence l'ait effectivement laissé entendre. Allo pneus veut visiblement prendre le temps de pouvoir sereinement étudier la situation précise de l'entreprise avant de se prononcer.



1001pneus en redressement judiciaire est-il ou non une bonne affaire pour Allo pneus ?

Le site 1001pneus est en redressement judiciaire. Comme l'a révélé [la note publiée par l'Autorité de la concurrence](#) (ADLC) le 3 octobre dernier, il est assez normal que le mastodonte Allo pneus et ses 247 millions réalisés en 2016 pour un bénéfice de 4,13 millions s'intéresse à son concurrent et sa soixantaine de millions d'euros de CA.

Ce ne serait d'ailleurs pas la première fois que le leader du marché procéderait à un rachat. En juillet dernier, il confirmait [la reprise de Poggom](#), dont le trafic est depuis [réorienté vers le site Allo pneus](#). D'autant qu'allo pneus et 1001pneus se connaissent bien. Ils sont aussi voisins géographiquement (ils siègent tous deux à Aix-en-Provence) que professionnellement.

De la difficulté de reprendre une entreprise

Seulement voilà. En publiant une communication ambiguë, l'ADLC a pu laisser entendre que l'affaire était d'ores et déjà conclue. Elle annonce effectivement avoir «*reçu notification d'un projet de concentration...*» émanant d'Allo pneus, mais en finissant sa phrase ainsi : «*...par lequel la société [...] acquiert certains actifs de la société 1001 Pneus SAS, laquelle était en situation de redressement judiciaire*». On pouvait effectivement faire plus clair...

Voilà pourquoi, hier soir tardivement, Allo pneus publiait un bref communiqué désamorçant celui de l'ADLC. Allo pneus y reconnaît certes le projet d'acquisition. Mais à une grosse nuance près : «*si la direction générale d'Allo pneus SAS confirme son intérêt et son souhait d'en étudier la viabilité en ayant accès au dossier, elle dément catégoriquement les informations ou interprétations faisant état d'une opération finalisée*».

La situation incertaine de 1001 pneus

Si l'éventuelle reprise de 1001 pneus inspire cet intérêt plus que prudent à Allo pneus, c'est d'abord par principe : il n'est jamais bon de donner l'impression que l'on veut coûte que coûte reprendre une société avant d'éventuellement la négocier.

Mais surtout, rien n'indique qu'Allo pneus soit réellement intéressé par son clone de voisin. Car il ne peut pas ignorer qu'au vu des trois premiers bilans publiés par son concurrent aixois (2013, 2014 et 2015), 1001 pneus cumule déjà la bagatelle de 5,6 millions d'euros de pertes. Et l'absence de bilan 2016 n'augurait guère d'une inversion de tendance.

D'autant que 1001 pneus semble avoir beaucoup sacrifié à la conquête de ses parts de marché. Par le passé, quelques observateurs attentifs du secteur s'étaient parfois discrètement étonnés de l'improbable capacité du "petit" 1001 pneus à proposer ainsi des prix publics égaux, voire même inférieurs à ceux d'un leader 5 fois plus gros que lui, qui plus est filiale d'un tout-puissant Michelin. Une performance tarifaire pour le moins remarquable, malgré ses volumes de ventes très inférieurs et une logistique externalisée fatalement plus coûteuse que [celle qu'a su internaliser Allo pneus](#).

Wait and see...

La situation probablement très dégradée de 1001 pneus peut donc purement et simplement rendre l'opération inenvisageable, ce qui ne pourra être vérifié qu'après une étude précise de ses comptes et de son organisation. D'où la nécessaire notification préalable à l'attention de l'ADLC...

Pour toutes ces raisons, il faudra donc attendre qu'Allo pneus ait étudié le dossier de 1001 pneus en profondeur avant de savoir s'il reprendra son concurrent. Ou s'il le laissera à d'autres prétendants...